



Changer sol plancher par pvc

Par **lesmariannes**, le **21/04/2015** à **17:15**

Mon bailleur social qui ne fait rien ds cet immeuble depuis 30 ans veut mettre du PVC imitation parquet au lieu de rempalcer 2 M2 de plaques de parquet mosaïque a t il le droit .J'avais loué cet appt justement car il y avait un sol naturel.J'ai contesté mais il m'a dit ce sera comme ça on va arracher toute le plancher et poser ce pvc.
Merci de votre écoute

Par **domat**, le **21/04/2015** à **17:41**

bjr,
un propriétaire a le droit de faire des travaux dans l'appartement de son locataire surtout si vous plaigniez qu'il n'a rien fait depuis 30 ans.
vous ne pouvez pas vous y opposer.
cdt

Par **lesmariannes**, le **21/04/2015** à **18:33**

En principe on m'a dit qu'il devait refeire a l'identique les travaux que j'avais demandé au Tal,il a été condmné a faire les travaux et moi reprendre le loyer.Comme j'avais demandé qu'il soit recollé et que son DR general avit ecrit recoller les elements de planchers...

Par **domat**, le **21/04/2015** à **18:58**

à ma connaissance rien n'oblige un propriétaire bailleur à refaire à l'identique son logement en location.
il faut se méfier des "on-dit".